



## ÉNERGIE

# Hellio lance une nouvelle offre de renégociation des contrats de fourniture d'énergie pour réduire les charges des copropriétés

Depuis plus de 12 ans, Hellio, spécialiste des économies d'énergie de l'habitat, conseille les copropriétés dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique, en s'appuyant sur des entreprises partenaires, et veille à l'obtention de financements. S'appuyant sur son expertise en maîtrise de l'énergie, Hellio va plus loin en accompagnant les copropriétaires et les syndicats de copropriétés dans l'optimisation de leurs contrats de fourniture d'énergie (gaz et électricité). Une réelle opportunité pour réduire la facture d'énergie des copropriétés de 12 %<sup>1</sup> en moyenne !



« L'accompagnement dans la mise en place d'un nouveau contrat de fourniture d'énergie est presque inexistante en copropriété. La plupart des résidences sont donc encore aujourd'hui soumises aux tarifs réglementés, sans savoir qu'elles peuvent, et devront bientôt obligatoirement passer sur une offre de marché, et que les fournisseurs potentiels sont des dizaines ! Nos connaissances des copropriétés et syndicats de copropriétés, des questions énergétiques et de nos clients fournisseurs d'énergie dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) nous donnent une vision globale et une capacité unique à nous positionner afin d'apporter ce service complémentaire », souligne Tanguy Dupont, responsable du service habitat collectif chez Hellio.

<sup>1</sup> Moyenne calculée sur les 100 dernières négociations de contrats d'énergie effectuées par Hellio avec ses partenaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

## LE CONTRAT D'ÉNERGIE, UNE SOURCE D'ÉCONOMIES MAJEURE

L'énergie représente un poste de dépense important en copropriété. Le chauffage collectif pèse à lui seul plus du quart du budget des copropriétaires (26 %<sup>2</sup>), lequel comprend également l'éclairage.

De nombreuses solutions existent pour faire des économies, notamment les gestes simples du quotidien, les travaux de rénovation énergétique, mais aussi le changement de contrat de fourniture d'énergie. En optant pour un contrat d'énergie plus adapté, les résultats sur la facture peuvent être très avantageux.

*« Si on prend une moyenne des 100 derniers immeubles pour lesquels Hellio et ses partenaires ont fait cette opération, c'est une réduction de 12 % du coût global de la facture énergétique. Pour des résidences de plusieurs dizaines de lot, cela peut représenter une économie de plusieurs milliers d'euros, voire de plusieurs dizaines de milliers d'euros », souligne Thomas Bon, responsable régional Ile-de-France.*

Mais choisir le bon fournisseur d'énergie peut vite relever du casse-tête pour les copropriétaires et syndicats de copropriétés tant le nombre d'acteurs est important sur le marché !

## PRISE EN CHARGE DES DÉMARCHES : HELLIO S'OCCUPE DE TOUT !

Hellio consulte les principaux fournisseurs d'énergie, en électricité comme en gaz, afin de proposer une offre personnalisée au tarif le plus compétitif. À noter qu'aucun favoritisme n'est accordé aux fournisseurs, le seul critère de sélection est la pertinence. Hellio reste attaché à ses valeurs d'écoute, de transparence et de confiance.

La meilleure offre est alors proposée aux clients.

Hellio apporte également un service d'optimisation de la performance énergétique pour diminuer les consommations de ses clients grâce à un suivi en temps réel.

## UN CONTEXTE PORTEUR POUR CHANGER DE FOURNISSEUR

Depuis le début de l'année 2020, les prix de l'énergie ont considérablement baissé. C'est une grande opportunité à saisir pour renégocier un contrat et choisir un nouveau fournisseur.

Un autre point : la fin des tarifs réglementés sur les compteurs C4 (compteurs d'électricité entre 3 et 36 kVA) prendra effet le 31 décembre 2020 selon les types de clients et leur consommation. Il est donc préférable de basculer sur une offre de marché plus intéressante

<sup>2</sup> Source : Baromètre Baticopro 2019

avant cette date pour éviter un renouvellement automatique du contrat à des prix moins favorables. Les copropriétés devraient bénéficier d'un laps de temps supplémentaire pour effectuer ce changement, même s'il est conseillé de le faire tôt, afin de bénéficier des prix compétitifs de l'énergie avant de nouvelles hausses.

## UN LEVIER D'ÉCONOMIES COMPLÉMENTAIRE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les copropriétés disposent de différents types d'aides, même si aujourd'hui les réglementations évoluent rapidement. Dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), elles peuvent isoler en parties communes, sans frais et sans décaissements leurs combles perdus, les réseaux de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire et les vannes de leurs chaufferies si elles sont au chauffage collectif. Des dizaines d'autres opérations qui touchent à l'isolation, la ventilation ou les systèmes de chauffage et d'éclairage peuvent bénéficier d'aides partielles pour financer le projet.

*« C'est une suite logique de notre travail auprès des copropriétés. Notre rôle, auprès de ces immeubles, et de leur permettre de dépenser moins d'énergie. Leur objectif, en plus d'être écologique, est également financier car ces travaux permettent de réduire la facture énergétique, et un autre moyen de baisser ses charges est de payer moins cher son énergie. Après avoir rénové les immeubles, Hellio propose aussi de renégocier les contrats de fourniture d'énergie à échéance, avec un panel de fournisseurs d'énergie afin de proposer le prix le plus intéressant », conclut Tanguy Dupont.*

En 2019, Hellio a versé 30 millions d'euros de primes CEE et plus de 5 000 copropriétés ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique depuis 3 ans.

Hellio est mandataire de l'Anah depuis le 16 juillet 2020 pour les maisons individuelles avec l'aide publique Ma Prime Rénov'. En 2021, ce dispositif sera étendu aux copropriétés, Hellio s'engagera pour apporter cette brique supplémentaire de financement à ses clients.



Isolation des points singuliers



Tuyauterie calorifugée

### FP&A - Service Presse GEO PLC - Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 LE PECQ  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65 - [celine@fpa.fr](mailto:celine@fpa.fr)

### GEO PLC - Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 56 67 27 - [servicepresse@geoplac.com](mailto:servicepresse@geoplac.com)  
[www.hellio.com](http://www.hellio.com)

## DES EXPERTS HELLIO À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS :



### MARINA OFFEL :

Avocate de formation, 6 ans d'exercice professionnel et associatif dans le secteur de la transition écologique et solidaire. Aujourd'hui responsable des affaires publiques et juridiques du groupe GEO PLC-Hellio depuis 2018.

Forte Expertise sur les affaires juridiques (UFC Que Choisir en droit de la consommation, Loi de la Transition Énergétique de 2015...) et affaires publiques (Transition Énergétique : COP21, déchets, biodiversité et surtout sur l'efficacité énergétique).

Au fait de l'actualité «chaude» réglementaire et politique française et européenne sectorielle, présente aux concertations ministérielles, capable de vulgariser et de concrétiser les sujets au plus près du terrain.



### ORGANISATION DE TOURNAGES ET PRISES DE VUE SUR LES CHANTIERS HELLIO DANS LA FRANCE ENTIÈRE :

Hellio vous ouvre les portes de ses chantiers partout en France entière pour réaliser vos reportages sur les travaux de rénovation énergétique : isolation de combles, de planchers, de murs par l'extérieur, changement de chauffage, calorifugeage, etc. L'occasion également de vous mettre en relation avec les entreprises et artisans partenaires Hellio spécialisés dans la rénovation énergétique et de recueillir des témoignages de bénéficiaires.

Nous nous chargeons d'identifier le chantier et l'artisan dans le département de votre choix, en fonction de votre cahier des charges. N'hésitez pas à nous contacter !

## À PROPOS DE HELLIO



Hellio, spécialiste des économies d'énergie de l'habitat, accompagne les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique, du conseil à la réalisation, en passant par leur financement. Fort du succès de MesAmpoulesGratuites, Hellio développe aujourd'hui des programmes de travaux clés-en-main et sur mesure avec le versement de primes énergie. Hellio capitalise sur l'expertise des équipes du groupe GEO PLC depuis 2008 et celles de ses entreprises partenaires, sélectionnées et auditées pour garantir la qualité des travaux.

### FP&A - Service Presse GEO PLC - Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 LE PECQ  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65 - [celine@fpa.fr](mailto:celine@fpa.fr)

### GEO PLC - Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 56 67 27 - [servicepresse@geoplac.com](mailto:servicepresse@geoplac.com)  
[www.hellio.com](http://www.hellio.com)